

### **Prix de la Société suisse de droit international**

Lors de sa séance du 17 novembre 2016 à Bâle, le Comité de la Société suisse de droit international a adopté le règlement suivant:

1. La Société suisse de droit international décerne un prix annuel.
2. Le prix est décerné pour des thèses de doctorat ou des thèses d'habilitation consacrées au droit international public, droit international privé, droit européen ou droit comparé.
3. Le prix est dénommé « Le prix de la Société suisse de droit international ».
4. Le prix est d'un montant de CHF 1000.- . Son montant est une aide à la publication.
5. Le prix est décerné à la meilleure thèse de doctorat ou d'habilitation soutenue dans une université suisse, dans une université étrangère associée à une université suisse ou dans toute autre université étrangère, si, dans cette dernière hypothèse, le candidat possède la nationalité suisse.
6. La thèse de doctorat ou d'habilitation peut être écrite en allemand, en français, en italien ou en anglais. Elle doit être soutenue entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre de l'année qui précède l'attribution du prix.
7. Le candidat ne doit pas avoir atteint l'âge de 35 ans lors de la soutenance de la thèse de doctorat, ou l'âge de 45 ans lors de la soutenance de la thèse d'habilitation.
8. La thèse de doctorat ou d'habilitation pour laquelle un prix peut être décerné doit être remise au Secrétariat de la Société suisse de droit international avant le 31 mars de chaque année.
9. Un Jury décide de l'attribution du prix. Il est composé de 5 membres qui représentent les domaines du droit international public, du droit international privé, du droit européen et du droit comparé. Les membres du jury et le Président/ Présidente sont élus pour une période de 4 ans par le Comité de la SSDI. Le Président/Présidente organise le processus de sélection au sein du Jury.
10. Le prix de la SSDI est officiellement remis lors d'un événement scientifique ou de la Journée de droit international de la Société suisse de droit international.